Communiqué de presse

Publication par l'AMRF d'un guide de dépannage administratif pour les maires ruraux

L'Association des maires ruraux de France publie un «***Abrégé de dépannage administratif à l'usage des maires ruraux*** » afin d'accompagner les nouveaux et anciens élus au démarrage de ce mandat. Il sera diffusé gratuitement aux quelque 34 000 maires de communes rurales à partir de la mi-avril.

Ce guide de 150 pages concerne spécifiquement les communes de moins de 3 500 habitants et se focalise sur les questions les plus importantes pour les maires. Au sommaire : l'urbanisme, le budget communal, la responsabilité et le statut de l'élu, l'intercommunalité, etc. Rédigé dans un français compréhensible par tous et évitant le jargon juridique, il est assorti de nombreux conseils pratiques.

« *La spécificité de cet ouvrage est d'avoir été établi par des élus, praticiens de l'administration communale, et non par des juristes* », souligne son auteur le président de l'Association des maires ruraux du Var et sénateur Pierre-Yves Collombat. « *Nous souhaitons qu'il devienne une sorte de boussole permettant aux maires de s'y retrouver dans le maquis de la réglementation, de repérer les risques et les chausse-trappes.* »

L' « *Abrégé de dépannage administratif à l'usage des maires ruraux* » sera téléchargeable au format PDF sur le site Internet de l'AMRF : www.amrf.asso.fr à partir du 20 avril. Publié sous licence *Creative Commons*, il peut être librement dupliqué et mis à disposition.

Contact : Hervé Cassagne, responsable de l'information de l'AMRF - 04 72 61 77 20

Association des Maires Ruraux de France (AMRF)
Siège administratif : 52 Avenue Maréchal Foch
Tél : 04 72 61 77 2O fax : 04 72 61 79 97 - http : www.amrf.asso.fr